

SESSION 3

CHAMPS DES STATISTIQUES AGRICOLES

Deux groupes fondamentaux :

Statistiques de base et Statistiques courantes

I. Les statistiques de base

2

Elles correspondent aux statistiques dont les variations sont faibles. (Ex : *l'utilisation des terres, le nombre d'exploitation...*)

Elles permettent de caractériser la structure de l'agriculture (agriculture moderne ou une agriculture traditionnelle)

Elles proviennent généralement des recensements qui se répètent à des intervalles assez longs (tous les dix ans)

Les principaux sujets qui forment les statistiques agricoles de base sont :

- La population agricole
- Les exploitations agricoles
- Le mode de faire valoir
- L'utilisation des terres
- Le matériel et l'équipement agricole

1. La Population agricole

Ensemble des individus de l'exploitation agricole.

- Elle est composée des membres de ménage de l'exploitation qui fournissent ou non un travail sur l'exploitation et de la population salariée de l'exploitation.
- Les salariés sont les individus qui travaillent de façon permanente sur l'exploitation et en contrepartie de ce travail touchent un salaire en espèce ou en nature

La permanence de l'emploi (au moins 6 mois dans l'année) est un critère important

- Temps de travail au moins 6 mois = manœuvre permanent
- Temps de travail entre 3 et 6 mois = manœuvre temporaire
- Temps de travail moins de 3 mois = manœuvre occasionnel

2. L'EXPLOITATION AGRICOLE

- C'est une unité économique de production agricole soumise à une direction unique comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée pour la production agricole.
- L'exploitation agricole peut comprendre un ou plusieurs blocs/champ, situés dans une ou plusieurs zones séparées ou plusieurs régions distinctes ou dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que la main d'œuvre, les bâtiments agricoles, les outillages, les matériels agricoles, les machines ou les animaux de traits utilisés sur l'exploitation.
- La superficie totale de l'exploitation est la superficie de toutes les terres constituant l'exploitation agricole.
- La superficie est importante pour le regroupement des exploitations par la taille, nécessaire dans l'analyse et les sondages.

3. Le Mode de faire valoir

Concerne le régime juridique de l'exploitation des terres. On distingue :

- Le faire valoir direct
- Le faire valoir indirect .

- **Le faire valoir direct** : les superficies exploitées sont la propriété de l'exploitant ou des membres de son ménage ou de sa famille
- **Le faire valoir indirect** : les superficies des terres travaillées sont soumises à un bail comportant le paiement d'une redevance en espèce ou en nature.

Dans le cas d'un paiement en espèce, on parle **de fermage**.

Dans le cas d'un paiement en nature, on parle **de métayage**

4. L'utilisation des terres dans l'agriculture

On distingue six (6) catégories :

- Terres des cultures temporaires;
- Terres des prairies temporaires;
- Jachères temporaires;
- Terres des cultures permanentes;
- Prairies et pâturages permanents;
- Terres consacrées à des bâtiments agricoles et cours de ferme

- **Terres des cultures temporaires ou annuelles**

Elles englobent toutes les terres affectées à des cultures ayant un cycle de végétation inférieur à un an ; autrement dit, elles sont réensemencées ou replantées après la récolte pour une production ultérieure. Exemple : céréales : Riz, maïs, sorgho, mil

- **Terres des cultures permanentes**

les terres occupées pendant une longue période par des cultures qui peuvent attendre plusieurs années avant d'être replantées.

Il faut signaler que certaines cultures qui restent en terre pendant plus d'un an peuvent également être considérées comme des cultures temporaires.

Par exemple, les fraises, les ananas et les bananes sont considérés comme des cultures annuelles dans certains pays. Ces cultures peuvent être classées comme temporaires ou permanentes.

- **Les terres des pâturages ou prairies temporaires et permanents**

Les terres des pâturages ou prairies englobent les terres occupées par des cultures fourragères herbacées pour le fauchage ou le pâturage.

Moins de 5 ans = **prairies et pâturages temporaires**

Plus de 5 ans = **prairies et pâturages permanents**

- **Les jachères temporaires**

Terres arables en repos pendant au moins une campagne agricole.

Les jachères de longue durée (de plus de cinq ans) peuvent acquérir des caractères qui entraîneront leur reclassement :

- Jachère de plus de cinq ans utilisées pour le pacage = prairies et pâturages permanents
- Jachère de plus de cinq ans envahies par des arbres = forêts et autres terres boisées
- Jachère de plus de cinq ans devenue improductive = autres terres

- **Terres consacrées à des bâtiments agricoles et cours de ferme**

Ce sont les surfaces des terres occupées par les bâtiments agricoles de l'exploitation (hangars, granges, caves, silos), les bâtiments pour la production animale (écuries, étables, bergeries, poulaillers) et les cours de ferme aquacole.

5. Le matériel et équipement agricoles

Ensemble des machines, de l'équipement et de l'outillage utilisés comme moyens de production agricole. Il comprend les outils à main les plus simples (houes) et les machines les plus complexes (moissonneuses-batteuses, tracteurs, récolteuses).

On distingue :

- le matériel qui appartient à l'exploitation
- le matériel utilisé sur l'exploitation mais appartenant à d'autres exploitations ou d'autres entreprises.
- Il faut aussi faire ressortir du matériel total, celui appartenant aux femmes;

FIN DE LA SESSION 3 A